



Curing

Ecran anti-évaporation pour béton frais

Disponibilité	
Nombre/palette	24
Unités de conditionnement	25 kg
Type de conditionnement	Bidon métal
Clé de fermeture	25
Art. n°	
1230	■

Consommation au moins 0,25 kg/m²



Domaines d'application



- Protéger les supports en béton contre le vent, le soleil et les givres
- Réduit les mesures du traitement ultérieur des supports en béton

Propriétés



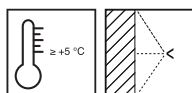
- Emulsion prêt à utiliser
- Sans solvant
- Application possible par projection
- Forme un film à la surface

Caractéristiques techniques

Densité (20°C)	1,00 g/cm ³
Couleur	Blanchâtre
Consistance	Liquide
Valeur pH	Env. 9

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

Mise en oeuvre



- **Directives**
Température du matériel, de l'air et du support: entre +5 et +30°C.
Bien brasser avant utilisation.
Appliquer le matériel de manière égale en 2 couches.

Applications

Appliquer le produit après évaporation de l'eau résiduaire.



Lors d'une température extérieure plus élevée, la consommation est également plus élevée.
Prendre les dispositions adaptées pour protéger les éléments de construction et matières ne devant pas entrer en contact avec le produit.

Remarques

Ne peut pas être utilisé pour des supports minéraux.
Peut pas être utilisé pour un traitement ultérieur intermédiaire.
Appliquer la peinture, les imprégnations et les revêtements après durcissement du produit, normalement après 3 mois.
Tout écart par rapport aux réglementations en vigueur doit faire l'objet d'un accord spécifique.
Lors de la planification / l'exécution, observer les certificats d'essais disponibles.

Outils / nettoyage

Appareils Airless, matériels de pulvérisation à basse pression

Nettoyer le matériel immédiatement après usage avec de l'eau.

Stockage / Conservation

En fûts d'origine fermés, secs, non mélangés et à l'abri du gel, au moins 6 mois.

**Sécurité / réglementation**

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Equipements de protection personnelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules P2 et des lunettes de protection est nécessaire.

Elimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouveau exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.